



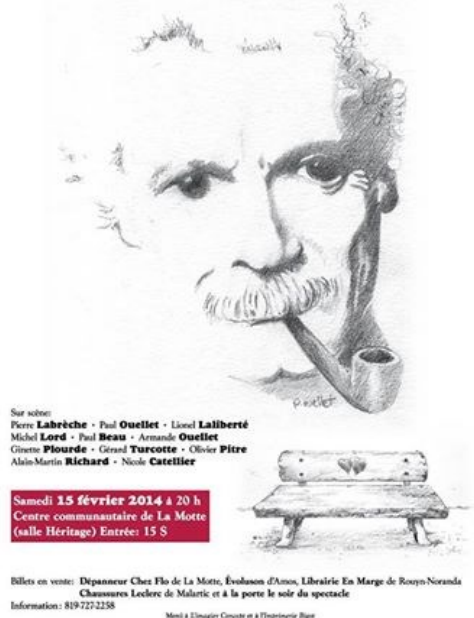
LE JOURNAL DE LA MOTTE

Février vol.2 no 34

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

Texte par Pierre Labrèche

La Pariole présente
Soirée Brassens
Les amoureux des bancs publics



Spectacle Brassens pour la St-Valentin :

« Les amoureux des bancs publics par les copains d'abord »

Pour souligner la St-Valentin, vous êtes invités à un spectacle de chansons de Georges Brassens, samedi 15 février à 20 h, à la Salle Héritage du Centre communautaire. Le prix du billet est de 15 \$ incluant un petit verre de porto et un chocolat! Les billets sont en vente chez Flo.

Les chansons de Brassens sont immortelles et c'est toujours une fête de les entendre...Les bénéfices de la soirée iront au Centre communautaire. C'est donc une belle occasion de se faire plaisir pour une bonne cause.

Le spectacle, produit par La Pariole sera animé par Pierre Labrèche. Ceux qui chanteront les mots de Brassens sont Lionel Laliberté et Paul Ouellet avec leurs guitares, ainsi que Ginette Plourde, Armande Ouellet, Michel Lord, Gérard Turcotte, Nicole Castellier et Alain Richard. On aura aussi le grand bonheur d'entendre Paul Beau à l'accordéon et Olivier Pitre à la contrebasse...

Avec sa guitare, Georges Brassens jonglait avec les mots en chantant avec amour et humour la vie de tous les jours... « **Les amoureux des bancs publics par les copains d'abord** »

C'est notre rendez-vous de la St-Valentin!



Texte par Yanick Lacroix CCYM



Déjà une 3^e édition de terminée. C'est dimanche 5 janvier que se terminait la 32^e soirée de notre spectacle son et lumière de Noël. En gros, c'est près de 350 personnes de plus qui sont venues voir danser nos 16 022 lumières sur les neuf pièces musicales, et ce, malgré les caprices de Dame Nature.

Notre décompte «très» conservateur dénombre environ 677 véhicules s'étant immobilisés devant notre décor pour notre 3^e édition. Selon nos constatations,

c'est entre 2 400 et 2 750 personnes qui se sont déplacées pour assister à notre spectacle, en calculant une moyenne de 3 ou 4 personnes par véhicule.

Notre grande visibilité vient d'un moyen très important pour nous, le bouche-à-oreille de tous, mais surtout de nos fiers ambassadeurs de La Motte. Un gros merci à toutes et à tous. Un gros merci aux différents médias, sans qui notre projet n'aurait pas la même visibilité. Un merci spécial à notre voisin d'en face, Denis Duguay, pour avoir permis aux gens de se stationner dans son entrée afin de regarder notre spectacle.

Pour notre 3^e édition, nous avons de nouveau installé notre boîte de « contributions volontaires ». Toutes les causes sont bonnes et nous avons décidé que notre cause devrait avoir un lien avec Noël... les enfants! Les contributions volontaires sont remises moitié-moitié entre la Fondation hospitalière d'Amos, pour le département de la pédiatrie, jusqu'à concurrence de 1 000\$, et pour notre jeunesse de La Motte. Nous avons sélectionné cette année trois organismes touchant les jeunes de La Motte. Nous croyons de cette façon qu'une majorité de nos enfants de La Motte pourront en profiter. L'autre moitié des dons sera divisée en trois : au Comité Kasuäl, au Comité du père Noël et à la Table de concertation pour la fête de la famille (hiver et/ou été).

«Son et Lumière CCYM» La Motte est heureux de vous annoncer qu'il redistribue 2 334,91 \$ aux enfants. C'est donc 1 000 \$ qui seront remis au département de la pédiatrie de l'hôpital d'Amos et 1 334,91 \$ qui seront remis aux trois organismes de La Motte soit :

- 444,97 \$ au Comité Kasuäl
- 444,97 \$ au Comité du Père Noël
- 444,97 \$ à la Table de concertation pour la fête de la famille.

«Son et Lumière CCYM» La Motte aimerait profiter de ce moment pour vous annoncer qu'il y aura une 4^e édition de notre spectacle de Noël «Planet Christmas CCYM» en décembre 2014. Dans le but de maintenir notre développement, nous aimerions partager notre « folie » de Noël avec des partenaires corporatifs. Les entreprises intéressées sont invitées à nous contacter; notre approche avec les entreprises s'effectuera dans les prochains mois.

L'équipe CCYM, Caroline, Cédric, Yanick et Malick, aimerait vous remercier chaleureusement de votre support et de votre intérêt à notre projet de magie (folie) de Noël.

Un gros merci!!!



Devant : Malick sur les genoux de papa Yanick Lacroix, concepteur CCYM, Cédric sur les genoux de maman Caroline Dupré, conceptrice, et France Rheault, agente de développement de La Motte. Derrière : Camille Langevin, Jeff Cyr, Mélina Langevin et Carole Gamache, tous du comité Kasuäl. Absente : Marie-Andrée Alarie, responsable du comité du Père Noël.




DANS CE NUMÉRO

De la Une à la Deux!	2
Coup d'œil municipal	3-4
Affaire publiques.....	5-6
Nouvelles de vos comités	7
Message de la paroisse	8
Salut les jeunes!	9
Babillard communautaire	10-11
Calendrier municipal	12

Bonne lecture !

De la deux à la une

Février 2014 vol.2 no 34

Texte par France Rheault		Texte par France Rheault
<p>Fête des Bénévoles</p> <p>Une soirée spéciale de remerciements aura lieu samedi 22 février à 19 h à la salle Héritage à l'intention des nombreux bénévoles.</p> <p>La Table de concertation désire ainsi exprimer sa reconnaissance pour leur engagement, mais aussi veut insister sur l'importance de cette implication sur le développement de notre communauté.</p> <p>La soirée comprendra un vin d'honneur à votre arrivée, un léger goûter et une soirée musicale avec le groupe « Les vieux de la veille»; du plaisir au rendez-vous.</p> <p>Les conjoints et conjointes des bénévoles seront également invités à venir à cette soirée. Les invités pourront profiter en tout temps du service de bar.</p> <p>Un petit rappel, chaque comité devra remettre le nom de leurs bénévoles au plus tard le 10 février à l'agente de développement. Une invitation personnelle sera envoyée à chaque bénévole.</p> <p>On vous attend!</p>	<p>La Fête de la famille d'hiver est de retour</p> <p>Dimanche le 2 mars de 11 h à 16 h</p> <p>Vous êtes tous invités, tout-petits, parents et grands-parents et si vous avez des visiteurs à l'improviste, amenez-vous avec eux .</p> <p>Programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Dîner «Hot dog» * Jeux gonflables à l'intérieur de la salle Héritage * Jeux extérieurs * Glissade * Tire sur neige * Sculpture sur neige avec Luc Castonguay * Patinage libre * De 2 h à 3 h hockey bottine <p>Venez vous amuser, il y en aura pour tous les goûts!</p>	 <p>Une soirée bénéfice pour La Route du Terroir est organisée par les membres de la Table de concertation samedi le 29 mars à 20 h à la salle Héritage. Une firme de Trois-Rivières (Casino Mobile R.M. enr.) viendra sur place pour vous divertir. Il y aura 10 tables de jeux (Black jack, poker, roulette, table course de chevaux, une prison pour les rebelles). Il y en aura pour tous les goûts. Parmi les prix de présence, un téléviseur Samsung 55 po Del 3D, un ordinateur portable de Asus 15 po etc...</p> <p>Les billets au coût de 20 \$/ 10 000 \$ échangeables en jetons-casino seront en vente à l'épicerie chez FLO et par les membres de la Table de concertation.</p> <p>Tenue de ville exigée pour la soirée !</p>

Mai, mois de l'arbre et des forêts



Activité de reboisement 2014

Nous vous offrons...

Arbres : cèdre, épinette blanche, peuplier hybride et sapin baumier

Arbustes : myrique baumier et spirée à larges feuilles

Il s'agit d'une activité de financement pour votre Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi, vous joignez l'utile à l'agréable puisque, en plus d'obtenir des arbres, vous encouragez un organisme sans but lucratif dont l'objectif est d'éduquer et d'informer le public sur tout ce qui a trait au milieu forestier.

Les cèdres, les épinettes, les sapins, les spirées à larges feuilles et les myriques baumiers sont disponibles uniquement en caissette de 45 cavités. Ils sont âgés de deux ans et ont une hauteur variant entre 15 et 20 centimètres.

Les peupliers hybrides sont uniquement destinés à une plantation en milieu rural. Ils sont disponibles en sac de 60 plants. Ils ont une hauteur moyenne de 1,5 mètre. Le transport, à partir de la pépinière de Trécesson, est sous la responsabilité des clients.

Des frais de gestion de dossier s'appliquent pour le peuplier seulement.

La distribution des arbres se fera la semaine du 13 mai 2014, dans tous les grands centres des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Pour ceux qui désirent de plus grandes quantités, réservez vos arbres et arbustes. Date limite 28 mars.

Bon de commande d'arbres

Merci de participer à l'activité de financement de l'AFAT !

Cèdre blanc _____ X Caissette de 45 plants à 70 \$ = _____

Épinette blanche _____ X Caissette de 45 plants à 70 \$ = _____

Myrique baumier _____ X Caissette de 45 plants à 70 \$ = _____

Peuplier hybride _____ X Sac de 60 plants à 80 \$ = _____

Sapin baumier _____ X Caissette de 45 plants à 70 \$ = _____

Spirée à larges feuilles _____ X Caissette de 45 plants à 70 \$ = _____



Une soirée sera prévue (date à déterminer) pour la distribution d'arbres à l'unité, comme par le passé.

Téléphone : 819 732-2878

Courriel : ad.lamotte@cableamos.com

Coup d'œil municipal

Février 2014 vol.2 no 34

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

Chers concitoyens, concitoyennes,

Conformément à l'article 957, du code municipal, nous vous soumettons le budget 2014 et le programme triennal d'immobilisations, tel qu'adoptés au cours de la séance d'ajournement tenue le 20 janvier 2014.

CONSIDÉRANT que le règlement #30, adopté le 7 janvier 1946, autorise l'imposition de la taxe foncière annuelle par résolution (991 CM);

PRÉVISIONS DES RECETTES

Taxe foncière	199 100 \$
Taxe collecte à la porte et Parc à conteneurs	28 620 \$
Taxes services communautaires	13 682 \$
Taxes Protection incendie	36 634 \$
Taxes déneigement Noisetiers	1 543 \$
École primaire	1 128 \$
Terres publiques	5 484 \$
Remboursement TVQ	25 000 \$
Bonification compensatoire	2 400 \$
Redevance Recyclage et collecte	19 271 \$
Redevance élimination	6 246 \$
Autres recettes locales	41 429 \$
Péréquation	17 300 \$
Entretien chemin d'hiver	59 023 \$
Entretien et conservation réseau routier	177 067 \$
Création d'emploi	9 400 \$

TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2014 **643 327 \$**

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	126 720 \$
Législation	17 366 \$
Gestion financière et administrative	75 044 \$
Grefe (élection)	0 \$
Évaluation	24 034 \$
Gestion du personnel	3 200 \$
Édifice Municipal	7 076 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE **72 553 \$**

Police	23 450 \$
Protection incendie	48 853 \$
Mesure d'urgence	250 \$

TRANSPORT ROUTIER **238 090 \$**

Voirie entretien été	91 065 \$
Voirie construction	54 931 \$
Travaux saisonniers	34 401 \$
Enlèvement de la neige	55 693 \$
Éclairage des rues	2 300 \$

HYGIÈNE DU MILIEU **65 420 \$**

Réseau d'égouts	0 \$
Matières résiduelles et recyclables	36 345 \$
Collecte porte à porte	18 860 \$
Gestion parc à conteneurs	9 760 \$
Gestion des cours d'eau	455 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT **87 666 \$**

Urbanisme	6 638 \$
Promotion et développement	37 530 \$
Logement	25 320 \$
Autres	18 178 \$

LOISIRS ET CULTURE **48 078 \$**

Chalet	1 257 \$
Administration	0 \$
Centre communautaire	17 100 \$
Patinoire	700 \$
Plage	125 \$
Parc et terrains de jeux	1 300 \$
Expositions et foires	400 \$
Autres (animation)	15 657 \$
Bibliothèque	9 539 \$
Activités diverses	2 000 \$

Rachel Cossette
Directrice générale

Pour toutes informations supplémentaires, vous pourrez communiquer avec madame Rachel Cossette au 819-732-2878.

Téléphone : 819 732-2878

Télécopie : 819 727-4248

Messagerie : municipalite.lamotte@cableamos.com

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2014

FRAIS DE FINANCEMENT	4500 \$
Autres frais de financement	4 500 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	0 \$
Transfert investissements divers	0 \$
Immobilisations	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES POUR 2014	643 327 \$



Municipalité de La Motte

CONSIDÉRANT QUE ce conseil se doit de prévoir par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration; qu'il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a un écart à combler de cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent dollars (199 100\$);

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des biens-fonds de cette municipalité est de trente et un millions cent neuf mille trois cent dollars ; (31 109 300 \$);

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de monsieur Bertrand Francoeur, appuyée par monsieur Marcel Masse.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adopté séance tenante :

Une taxe de SOIXANTE-QUATRE SOUS (0.64/100\$) du cent dollars d'évaluation, telle que portée au rôle d'évaluation imposée et prélevée pour l'année fiscale 2014, sur tout terrain, lot ou partie de lot, avec toutes constructions y érigées, s'il y a lieu, et tout ce qu'incorporé au fonds et défini par la loi comme biens-fonds ou immeubles.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014, 2015 ET 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 953.1 du code municipal stipule que, « le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents »;

CONSIDÉRANT QUE le programme des immobilisations de la municipalité de La Motte se présente comme suit :

Numéro	Identification	2014	2015	2016
00-001	Équipements de voirie	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL		0 \$	0 \$	0 \$

EN CONSÉQUENCE :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Bourassa, appuyée par madame Mariette Savard, que le programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Pour l'année 2014, nous sommes à notre deuxième année d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Nous avons un rôle imposable de 31 millions pour 2014.

Le taux de taxe foncière : 0.64 \$ par 100 \$ d'évaluation
(0.61 \$ pour 2013)

Les taxes de services :
Collecte des ordures ménagères : 120 \$ par logement permanent
60 \$ par logement saisonnier

Protection des incendies : 125 \$ par logement
24 \$ par lot vacant

Services communautaires : 45 \$ pour toute évaluation supérieure à 5000 \$
14 \$ pour toute évaluation inférieure à 5000 \$

Coup d'œil municipal

Février 2014 vol.2 no 34



DAT-14-06

Les résidants ne peuvent déposer la neige provenant de leur entrée privée sur l'accotement

Rouyn-Noranda, le 28 janvier 2014 – Depuis quelque temps, le ministère des Transports a remarqué que **certains citoyens poussent la neige de leur entrée privée sur l'accotement ou de l'autre côté de la route.**



Cette pratique est totalement interdite en vertu du Code de la sécurité routière. En plus de compliquer les opérations de déneigement, elle peut avoir des conséquences importantes en ce qui a trait à la sécurité routière. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut occasionner des accidents lors de manœuvres de sorties des entrées privées. Elle peut aussi entraîner des bris aux équipements de déneigement.

Ces interdictions sont inscrites dans le Code de la sécurité routière aux articles 498 et 507 et se lisent comme suit :

498. Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende de 60 \$ à 100 \$ (plus les frais d'administration).

Le ministère des Transports rappelle également aux propriétaires riverains de ne pas déverser de la neige dans les fossés. Cette façon de faire peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui peut avoir des conséquences sur les fondations de la

route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou causer des inondations sur les terrains privés.

Il est également défendu de déverser de la neige provenant des entrées privées de l'autre côté de la route ou encore de la disposer de façon à ce qu'elle cache ou endommage la signalisation.

Tout au long de l'hiver, les patrouilleurs du ministère des Transports veilleront à s'assurer que la réglementation est respectée et demanderont à la Sûreté du Québec d'intervenir, au besoin, en émettant des constats d'infraction selon le cas.

Source : Lucie Pepin

Module – Communications

Pour information : Luc Adam

Conseiller en communication

☎ 819 763-3237, poste 46385

✉ luc.adam@mtq.gouv.qc.ca



Communiqué de presse

CHAUFFEUR DE CHASSE-NEIGE : un travail difficile qui nous simplifie la vie

Rouyn-Noranda, le 21 janvier 2014 – Le ministère des Transports du Québec rappelle aux automobilistes les règles de conduite à respecter à l'approche d'un véhicule d'entretien hivernal.

Les chauffeurs de chasse-neige rendent un service essentiel à la population, soit celui de s'assurer d'avoir les routes les plus sécuritaires possible dans des conditions climatiques parfois très difficiles.

En tant qu'automobilistes, nous pouvons tous contribuer à faciliter leur travail en adoptant une conduite prudente. Patience, respect et courtoisie sont de mise à leur approche.

Les faits ci-dessous permettent de mieux comprendre leur travail.

• **Pour épandre du sel ou des abrasifs**, le véhicule de déneigement **se doit de circuler entre 20 et 30 km/h**. Un épandage réalisé à une vitesse plus élevée disperse le matériau sur une trop grande surface et réduit son efficacité.

Pour les opérations de déneigement, la vitesse maximale est de 50 km/h.

Déneiger à une vitesse supérieure affecte la qualité du travail puisque la neige soulevée retombe sur la chaussée derrière le véhicule.

• **Le chauffeur de chasse-neige ne peut pas se ranger sur l'accotement pour laisser passer les véhicules.** Une telle manœuvre est dangereuse pour les raisons suivantes :

o L'espace sur l'accotement n'est pas suffisant la plupart du temps.

o Le chauffeur devrait arrêter ses opérations de déneigement ou d'épandage avant de se ranger et donc reculer sur la voie de circulation pour reprendre son travail, une manœuvre non sécuritaire.

o Ce genre de manœuvre, répétée à plusieurs reprises, ferait perdre un temps précieux aux équipes de déneigement et aurait donc un impact négatif direct sur la qualité de l'entretien.

• **Les opérations de déneigement et de déglacage doivent absolument se poursuivre lors des périodes de circulation de pointe.** En effet, lors des précipitations, les opérations de déneigement se font en continu. **Arrêter les opérations** en période de circulation de pointe **aurait pour conséquence de provoquer une accumulation de neige supplémentaire** sur la chaussée, ce qui aurait un **impact négatif** sur l'entretien général de la route et sur la sécurité des usagers. En ce qui concerne les opérations de déglacage, la période de circulation de pointe est également propice. Il faut se rappeler que le sel amorce la fonte de la glace permettant ainsi qu'elle se brise sous l'action de la circulation. Sel et circulation vont donc de pair pour dégager efficacement la chaussée.

En terminant, voici comment doubler un chasse-neige de façon sécuritaire :

- Faites-vous voir par le chauffeur du chasse-neige.
- Amorcez votre dépassement aux endroits où le marquage de la chaussée le permet.
- Soyez conscients que l'état de la chaussée et de la visibilité devant le chasse-neige pourrait être très différent.
- Les opérateurs de chasse-neige sont là pour vous faciliter la vie et non le contraire. Tous les jours, ils font preuve de vigilance, de patience, de prudence, de respect, de courtoisie, etc., tout ça pour votre bien-être. Faites preuve des mêmes qualités à leur endroit. Le travail des uns et la circulation des autres en seront grandement facilités.

Pour information : Luc Adam, Conseiller en communication

819 763-3237, poste 46385

✉ luc.adam@mtq.gouv.qc.ca

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

80, avenue Québec

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Téléphone : 819 763-3237

Télécopieur : 819 763-3493



CULTURAT

C'est toi, c'est moi, c'est nous...

Ensemble pour un beau milieu animé et accueillant qui intègre les arts et la culture à nos espaces afin qu'en 2015, nous puissions présenter au reste du Québec toute la créativité et l'originalité de l'Abitibi-Témiscamingue.

Votre participation est essentielle pour nous mettre en beauté, agrémenter notre quotidien, ce qui ajoutera à la multitude d'activités pour offrir aux touristes une expérience unique! participez...

CITOYEN

- Je fleuris mon espace;
- J'aménage ma cour, ma terrasse ou mon balcon;
- J'ajoute des lumières bleues à ma maison;
- Je consomme les arts et la culture de ma région;
- Etc.

ENTREPRISE

- Je fais appel à un artiste pour une murale;
- J'installe une sculpture à l'entrée de mon entreprise;
- Je contribue au développement du milieu culturel par le biais de prêt de personnel;

- Je m'implique sur le conseil d'administration d'un organisme culturel;
- Etc.

MUNICIPALITÉ & ORGANISME

- Je fais appel aux artistes pour ajouter une touche de créativité au mobilier urbain;
- Je mets en valeur les bâtiments municipaux par de l'éclairage architectural;
- J'intègre les arts dans les espaces publics de la municipalité;
- Je fleuris la municipalité avec des jardinières de fleurs bleues;
- J'ajoute des lumières bleues au centre-ville;
- Etc.

MILIEU SCOLAIRE

- Je fais appel aux artistes via le programme « Culture à l'école »;
- J'embellis la cour de l'école;
- J'utilise les trousseaux pédagogiques mises à ma disposition sur l'histoire de la région;
- Etc.

MILIEU CULTUREL

- Je complète et détaille ma fiche artiste ou organisme auprès du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Je soumetts des projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme;
- J'intègre la notion de bleu à mon institution;
- Etc.

Gala de reconnaissance en milieu rural 2014 de la MRC d'Abitibi



La table de concertation a déposé trois mises en candidatures dans les catégories :

Prix projet collaboration : La Table de concertation s'est associée avec Planet Christmas CCYM pour le projet «Son et lumière»

Prix projet local innovant : Le projet innovant pour la municipalité est le projet du «Son et Lumière» sur le bateau au village

Prix personnalité en développement rural : La Table de concertation a déposé la candidature de Monique T. Savard comme bénévole très engagée au niveau de la municipalité

Lors du gala de reconnaissance les résultats seront dévoilés, mardi le 18 février à 17 h au salon de quilles au Doublé à Amos. Nous serons fébriles lors du dévoilement des nominés. **J'en profite, France Rheault, agente de développement, pour vous remercier, vous les membres de la Table de concertation, pour votre implication dans le projet «Son et Lumière», La Motte continue de se démarquer.**

Tournée régionale de théâtre d'intervention VIVRE SA VIE !

Un théâtre différent, sur la diversité sexuelle et les identités de genres.

Rouyn-Noranda, le lundi 30 décembre 2013 – C'est avec un grand plaisir que la Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue dévoile aujourd'hui son dernier projet. En effet, c'est sous le thème « Vivre sa vie » que les Productions Côté-Vivand partiront en tournée régionale afin de présenter un théâtre d'intervention sur la diversité sexuelle et les identités de genres.

Le théâtre d'intervention est un théâtre unique. Un spectacle interactif où les acteurs, le musicien et l'animatrice donnent immédiatement vie, sur la scène, à chacune des histoires personnelles racontées par le public. Par l'improvisation, avec des cubes et des tissus de couleurs, cette forme théâtrale crée un espace rituel où n'importe quelle histoire peut être exprimée, qu'elle soit ordinaire, extraordinaire, difficile. Les émotions et la trame sont transposées sur le champ dans un acte vivant réalisé par les comédiens et le musicien. En laissant s'exprimer les personnes selon le thème de l'événement, on génère un sens collectif à des expériences vécues individuellement. La particularité de chacun est honorée et affirmée. Le public se sent assez important pour que son histoire devienne un moment riche partagé avec tous.

Les représentations théâtrales seront une opportunité d'apprendre et d'échanger sur les réalités homosexuelles et les diversités de genre. Le tout dans un climat d'ouverture, à travers le médium culturel qu'est le théâtre. Le public est invité à se confier et à écouter les histoires partagées. C'est avec le plus grand respect des émotions que les histoires seront jouées. Ces moments sont parfois drôles, parfois touchants, mais toujours vrais.

Avec Productions Côté-Vivand, le côté vivant du spectacle est toujours le public.

L'événement s'adresse à toutes et à tous, quelle que soit l'orientation sexuelle. Il vise également les intervenants des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des loisirs et des milieux de travail. Venez vivre un moment riche en émotions tout en participant à un mouvement de solidarité.

Les détails de la tournée régionale sont disponibles sur le site Internet de la Coalition à l'adresse :

www.coalitionat.qc.ca. Vous pouvez aussi consulter la page facebook de la Coalition, <https://www.facebook.com/CoalitionAT?fref=ts>.

Source : Valérie Côté, agente de projet

819 762-2299

OUI
J'arrête
de
fumer

GRATUIT

6 rencontres
offertes aux personnes
qui désirent cesser de fumer

Date : **Débuté jeudi le 6 février 2014, à 19h**
Lieu : **CLSC les Eskers à Amos**
Information et inscription : **732-3271 (poste 4214)**

Centre de santé et de services sociaux
Les Eskers de l'Abitibi-CLSC Les Eskers

j'arrête.
centres d'abandon du tabagisme



FJAT
Forum jeunesse
de l'Abitibi-Témiscamingue

FJAT 170, av. Principale

Bureau 102 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Tél. : 819 762-0774

Courriel : esther.labrie@conferenceregionale.ca

COMMUNIQUÉ

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue annonce des investissements de 180 000 \$ dans 29 projets pour les jeunes de la région

Rouyn-Noranda, le 19 décembre 2013 — À la suite du septième appel de projets du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) ayant pris fin le 4 octobre dernier, la présidente du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, madame Anne-Marie Nadeau, est heureuse d'annoncer des investissements de 180 000 \$ dans des projets pour la jeunesse.

Plus exactement, il s'agit d'investissements de 19 000 \$ dans la MRC d'Abitibi, de 24 500 \$ dans la MRC d'Abitibi-Ouest, de 35 000 \$ pour la Ville de Rouyn-Noranda, de 25 000 \$ pour la MRC de Témiscamingue et de 36 500 \$ pour la MRC de La Vallée-de-l'Or. Une somme de 40 000 \$ a aussi été attribuée pour des projets à caractère régional. Bien qu'une répartition juste ait été faite en calculant le nombre de jeunes par territoire ainsi que l'indice de vitalité par MRC, les sommes attribuées ont pu varier. Rappelons qu'un comité d'analyse formé de 10 jeunes, provenant des 5 territoires et étant âgés de moins de 35 ans, s'est réuni pour faire l'analyse des projets présentés. Les décisions de ces jeunes se voulaient équitables pour tous. Cependant, certaines MRC ont déposé moins de projets que les autres, ce qui explique les écarts entre certains territoires. Grâce à ces contributions financières, 29 nouveaux projets réalisés par et pour les jeunes se concrétiseront et contribueront au dynamisme et au développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Parmi ceux-ci, soulignons plusieurs projets en lien avec la participation et l'implication des jeunes dans leur milieu ainsi que des projets à caractère social.

Le Fonds régional d'investissement Jeunesse (FRIJ), un succès retentissant

Le FRIJ est une initiative qui faisait suite au Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec. En Abitibi-Témiscamingue, pour les années 2009 à 2014, ce sont 2 232 450 \$ provenant du Secrétariat à la jeunesse qui ont été confiés à la gestion du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue pour investir dans des actions jeunesse et des projets structurants.

Ainsi, depuis 2009, 87 projets ont été soutenus par le FRIJ à la suite de trois appels de projets. Au total, ce sont 1 491 500 \$ qui ont été investis depuis 2003 pour les appels de projets du FJAT. En guise d'exemples, le FRIJ a permis à des projets comme L'Indice bohémien et le club d'escalade Le Rappel du Nord de se développer et d'avoir des répercussions majeures sur la qualité de vie des jeunes dans la région.

De plus, le Forum jeunesse a su regrouper des partenaires autour de différentes ententes de concertation visant à soutenir, entre autres, les acteurs des milieux ruraux afin d'assurer le service des jeunes en milieu rural. Aussi, le Forum jeunesse finance et appuie la stratégie Valorisation Abitibi-Témiscamingue afin de développer le sentiment d'appartenance des jeunes et le retour de ceux-ci dans la région.

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue est composé de 15 jeunes de 18 à 35 ans, élus par leurs pairs et provenant des cinq territoires de la région. Il assume un rôle de vigie et de concertation pour tout sujet touchant les jeunes dans une perspective d'actions régionales à retombées locales visant la reconnaissance et le mieux-être des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue. Le FJAT est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Décès de M. Jocelyn Carrier

Nous levons notre chapeau à ce grand bâtisseur!

M. Jocelyn Carrier décédé le 1^{er} janvier dernier des suites d'un cancer.

M. Carrier a œuvré avec brio dans l'industrie touristique régionale et provinciale. Il occupait le siège de président du conseil d'administration de Tourisme Abitibi-Témiscamingue depuis 1998 et il a été président des associations touristiques régionales associées du Québec entre 2002 et 2012.

« Nous levons notre chapeau à M. Carrier, cet ardent promoteur du tourisme en Abitibi-Témiscamingue et dans l'ensemble de la province », Son travail acharné pour positionner l'Abitibi-Témiscamingue à titre de destination touristique sur l'échiquier québécois mérite tout notre respect ».

Source : Lili Germain, agente de communication



LE PROGRAMME SANTÉ #1 au Québec!

Défi Santé 5/30 Équilibre
6 SEMAINES de motivation

INSCRIVEZ-VOUS
DEFISANTE.CA
JUSQU'AU 1^{er} MARS

À GAGNER 5 000 \$ D'ÉPIGERIE CHEZ IGA*

Défi Santé 5/30 Équilibre PRÉSENTE PAR **IGA**

En collaboration avec: **Desjardins**

Une initiative de: **Capsana**
Rendue possible grâce au soutien de: **Québec**

En partenariat avec: **DANONE**, **Leclerc**, **evian**, **OASIS**

À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le **Journal de La Motte** est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution.

Dépôt légal aux Bibliothèques nationales

(du Québec et du Canada)

Téléphone : 819 732-2878

Télécopieur : 819 732-4248

Courriel : ad.lamotte@cableamos.com

L'équipe du journal :

Rédaction : France Rheault

Correction : Jocelyne Lefebvre

Soutien : Françoise Thibodeau

Sylvie Thibodeau

Monique T. Savard

Monique St-Pierre

Nouvelles de vos comités

Février 2014 vol.2 no 34

Texte par Monique T. Savard



Le Cercle des Fermières de La Motte souhaite à ses membres que cette année 2014 soit : joyeuse, enjouée, et remplie de bonheur et d'amitié !

Un petit retour sur la fête de Noël qui avait lieu chez madame Ginette Plourde début décembre, bel accueil de la part de notre hôtesse, merci. Nous avons eu beaucoup de plaisir malgré le froid intense, nous avons fait des jeux, rallye, et comme toujours un bon buffet clôturait la soirée.

Madame Viviane Toupin a reçu un prix de gratitude pour toute ses années au sein du C.A. des fermières, nous avons eu droit à des pleurs de joie, cette dernière ne s'attendait pas à une telle surprise.

Les membres du cercle des Fermières veulent vous annoncer le brunch qui aura lieu le 11 mai, des billets seront en prévente, d'autres détails vous seront fournis plus tard.

Merci

La Table de concertation et la Municipalité remercient grandement «Son et Lumière CCYM» pour avoir contribué par leurs dons à l'enrichissement de nos comités locaux et par ricochet, de voir au bien-être de nos jeunes.

Entre autre, ces dons nous permettront d'augmenter le nombre de nos activités avec la location d'un jeu gonflable lors de la Fête de la famille du 2 mars.

France Rheault, agente de développement



Texte par France Rheault



GÉNIE DES SAGES à La Corne

Le 4 décembre dernier, le comité Main à main de La Corne donnait rendez-vous aux participants du génie des sages de La Motte à une compétition amicale entre les joueurs. Nous avons eu droit à un excellent dîner à saveur du temps des fêtes. Nos deux animateurs, Linda Turcotte et Serge Larouche ont pris leur rôle bien au sérieux, ils ont animé le jeu de main de maître.

Il y a eu beaucoup de plaisir et une forte compétition entre les équipes.

Rita Larouche retourne l'invitation au comité main à main de La Corne, la date reste à déterminer. Les participants de La Motte qui se sont déplacés :

Léopold et Rita Larouche, Monique T. Savard, France Rheault, Lyne Larouche, Cécile Demers, Lise Breault et Line Roy.

N'oubliez pas le 1^{er} mardi du mois de 13 h à 15 h, le génie des sages à la salle de «La Relève» (Âge d'Or), venez partager vos connaissances tout en vous amusant.

Un léger goûter est préparé par Rita Larouche quelques prix de présence sont tirés parmi les participants.



Prochain génie des sages le 4 février

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle du Centre communautaire de La Motte

Le conseil d'administration du Centre communautaire de La Motte vous convoque à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à la salle des Pionniers, jeudi le **20 février 2014 à 19 h.**

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue par le Président

1. Lecture de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 février 2013
4. Rapport du Président
5. États financiers
6. Période de questions
7. Élection
8. Levée de l'assemblée

Le conseil d'administration du Centre communautaire vous y attend !



**CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LA MOTTE**

Bonjour,

Tout d'abord, au nom des membres du Conseil d'administration du Centre communautaire, laissez-moi vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014. Qu'elle soit pleine de santé et de bonheur!

Deux événements importants auront lieu en février au Centre communautaire. En premier lieu, un spectacle de chansons de Georges Brassens sera présenté le samedi 15 février pour souligner la St-Valentin. Vous trouverez les détails ailleurs dans ce journal mais ce spectacle « Les amoureux des bancs publics par les copains d'abord » est présenté par la Pariole, au bénéfice du Centre communautaire. C'est vraiment par plaisir des chansons de Brassens que La Pariole nous offre ce spectacle qui sera assurément un rendez-vous à ne pas manquer.

Ensuite, le **jeudi 20 février à 19 h**, se tiendra l'Assemblée générale annuelle du Centre communautaire. Bien qu'à partir de maintenant, ce soit l'agente de

développement qui s'occupe de la gestion courante du Centre communautaire, le Centre est géré par un comité de bénévoles et votre implication y est nécessaire.

Puisque la moitié des postes au Conseil d'administration sont dorénavant en élection chaque année, deux des cinq postes d'administrateurs seront à combler cette année. Un représentant de la Municipalité et un représentant de la Fabrique font également partie du CA.

L'Assemblée générale annuelle est le moment idéal de faire le bilan de la dernière année et de présenter les défis de l'avenir. Nous vous espérons donc en très grand nombre.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec France Rheault au bureau municipal.

Pierre Labrèche : 819 727-3530

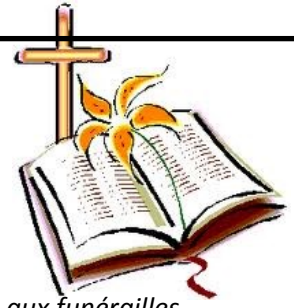
France Rheault : 819 732-2878

Au plaisir de vous voir nombreux!

Texte par Pierre Labrèche

Message de la paroisse St-Luc

Février 2014 vol.2 no 34



FÉVRIER 2014

2 fév. Messe à St-Mathieu
10h

9 fév. En l'Honneur de St-Antoine par Ghislain Marcil
10h Âme Michel Turcotte par Quête aux funérailles

16 fév. Messe à St-Mathieu
10h

23 fév. Âme Marie-Ange Michaud par Quête aux funérailles
10h Âme Colette Naud par Quête aux funérailles

12 jan. 2014 Carmel Guénette
Responsable

MARS 2014

2 mars. Messe à St-Mathieu
10h

9 mars. Âme Yvon Béliveau par Quête aux funérailles
10h Âme Gilberte Boucher-Bédard par marguilliers La Motte

16 mars. Messe à St-Mathieu
10h

23 mars. Âme Michel Turcotte par Quête aux funérailles
10h Âme Marie-Ange Michaud par Quête aux funérailles

30 mars. Messe à St-Mathieu
10h

**L'ATTENDEZ-VOUS? L'AVEZ-VOUS VU VENIR?
Au cas où vous n'auriez pas pris connaissance du message de Monseigneur Lemay.
LE SEIGNEUR VA PASSER...**

Premièrement, que notre relation d'amour avec le Père, le Fils et l'Esprit Saint soit à l'avant-plan par la prière fréquente et fervente, la méditation de la Parole, la fréquentation des sacrements, des temps d'adoration, des ressourcements, tels l'École d'Évangélisation Saint-André et autres. Celui ou celle qui pratique, devient disciple de Jésus. Et, un ou une disciple missionnaire, si ce qu'il vit, il le communique aux autres, à une ou deux personnes à la fois, dans la simplicité, l'humilité et l'abandon. Le missionnaire va vers l'autre, il se fait proche.

Deuxièmement, recommencer à faire de la place à la prière dans nos familles, du moins celles qui veulent être chrétiennes. J'ai proposé de prier un Notre Père, en famille, le dimanche.

Le Pape François a dit durant son homélie, le 27 octobre dernier : «*Il n'y a jamais un moment favorable, tranquille en famille... C'est une question d'humilité, de reconnaître qu'on a besoin de prier ensemble le «Notre Père», autour de la table, n'est pas quelque chose d'extraordinaire : c'est facile.*»

Troisièmement, tendre à devenir des communautés missionnaires : ne pas faire des choses seul(e), mais ensemble, toujours plus ensemble, le prêtre et les laïques engagés : les catéchètes, les membres de l'ÉLP (Équipe Locale Paroissiale), de la liturgie, des assemblées de fabrique, et autres ; prier ensemble, prier les uns pour les autres, avoir des temps d'adoration et tout confier à l'Esprit Saint. Le pape François répète constamment : «*Dieu demande que nous soyons missionnaires. Où? Là où il nous place, dans nos familles, notre paroisse, notre diocèse.*» Et encore : «*Il faut aller vers tous et partager la joie d'avoir rencontré le Christ.*»

Quatrièmement, avez-vous fait vôtre le rêve que je vous ai fait connaître dans le dernier Éditorial : Que les confirmands de la Pentecôte 2014, le 8 juin prochain, soient des disciples missionnaires ! C'est audacieux ! Ce sera nécessairement l'œuvre de Dieu, mais aussi de toute une communauté missionnaire. Que les 25 jeunes adultes qui viennent de recevoir la confirmation à Val-d'Or se laissent inviter par l'Esprit Saint

ENSEMBLE TOUJOURS PLUS ENSEMBLE

**C'est un M un E un R c'est un C avec un I
Rassemblez toutes ces lettres, vous y trouverez Merci!**

Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur collaboration et leur participation à la messe de Noël le 24 décembre dernier pour les 2 paroisses. La chorale a exécuté le chant «*Le Noël des oiseaux*» pour la procession d'entrée. Les personnes ont apporté un personnage de la crèche, d'autres ont apporté 3 étoiles pour en faire une seule à la fin et la placer au-dessus de la crèche. Il y avait de l'imagination – de l'initiative – de la collaboration – de la sensibilité – ça été un beau Noël semblable à ceux d'autrefois.

Ce qu'on m'a dit.

«*J'ai bien aimé la participation des conteurs de chez nous qui ont fait les lectures de la naissance de Jésus avec des mots et des expressions de chez nous.*»

«*Je trouve toujours que le Minuit chrétien a sa place – c'était très beau.*»

«*J'aime toujours voir des personnes de La Motte et des alentours pour la chorale- c'est un chœur de chants avec des sourires – du sérieux et de la vie.*»

«*Les décorations sont de vraies décorations de Noël. Bravo aux personnes qui les ont préparées!*»

«*Le Petit Jésus est encore beau même avec l'âge, nous l'avons remisé mais il est toujours parmi nous.*»

Gaston Letendre c.s.v., Prêtre desservant

Remerciements

Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué au panier du terroir ainsi qu'au bas de Noël.

Un Merci Spécial à Lise et à Flo du dépanneur qui ont accepté de nous aider à la vente des billets et merci à ceux et à celles qui nous ont encouragés par l'achat de billets.

Félicitations aux gagnantes!

Madame **Jocelyne Lefebvre** qui a gagné le panier du terroir et madame **Carole Béliveau** qui a remporté le bas de Noël !

Salut les jeunes

Fiche bricolage : Créer un collier de nacre coloré

Voici un collier simple et très féminin qui ne demande que quelques minutes de fabrication. Idéal pour la fête des mères!

Ce qu'il te faut:

- des boutons de nacre
- un fil de cuir assorti aux boutons

Il faut compter environ 20 boutons, mais tout dépend de la longueur du collier et de la grosseur des boutons. Pour le fil de cuir, prévois une longueur de 75 à 80 centimètres. Temps de fabrication : 10 minutes.

1) Le choix des boutons.

Il existe des boutons de nacre de toutes les couleurs et de toutes les formes. Tu peux même en trouver en forme de coeur, de fleur, de poisson ou d'animaux...

Prévois deux formes différentes, dont une de taille plus petite, car en les superposant tu obtiendras un collier plus original (comme sur la photo).

Pour ce qui est des couleurs, choisis selon tes goûts ou bien selon ceux de la personne à qui tu souhaites offrir le collier. Si tu ne sais pas lesquelles choisir, regarde les couleurs de vêtements le plus souvent portés par la personne et tu seras ainsi certain(e) que le bijou sera assorti à ses tenues préférées!

Ce sera plus joli si le fil de cuir est assorti aux boutons. Par exemple si tes boutons sont plutôt de couleur sombre, choisis un fil de couleur sombre (noir, marron...). Et inversement pour des boutons majoritairement de couleur claire (jaune, bleu ciel, rose clair...).

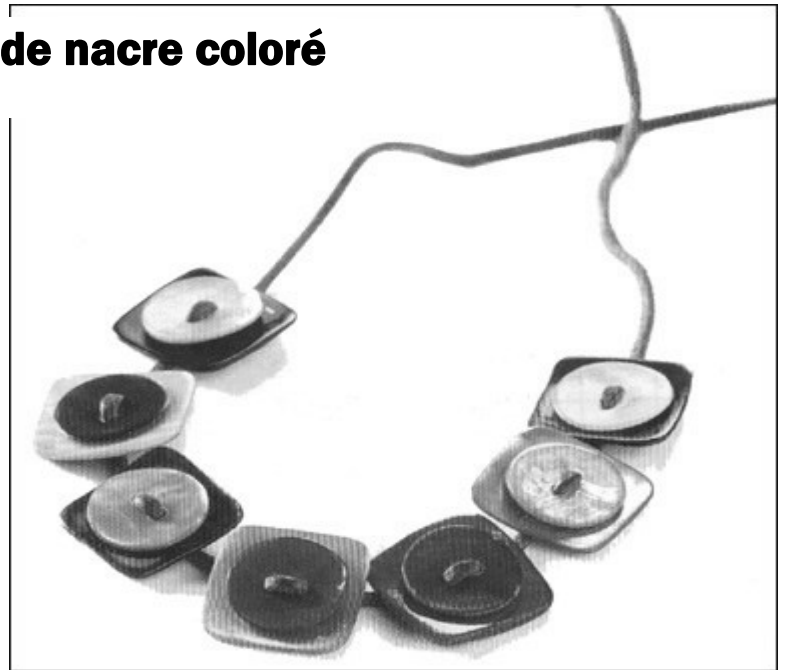
2) Création du collier

Pour créer le collier, c'est tout simple! Il te suffit d'enfiler patiemment les boutons sur le fil de cuir en alternant les couleurs pour que ce soit plus joli.

Tu peux les superposer deux à deux, un petit sur un grand, puis passer le fil en même temps dans les deux trous. Place bien les boutons au centre du fil de façon à laisser les extrémités libres et ainsi pouvoir le fermer.

Vous procéderez de la même façon pour fabriquer un bracelet, avec les mesures appropriées.

Et puis si le résultat final ne te plaît pas, n'hésite pas à recommencer !



Les Cent dessins : 8 ateliers inspirés du monde des dinosaures



Val-d'Or - le 8 janvier 2014 - À l'occasion de la semaine de relâche scolaire, le Centre d'exposition de Val-d'Or propose la série d'activités Les Cent dessins, un programme à la fois ludique et instructif qui

favorise l'imagination et la créativité chez les enfants de **6 à 9 ans**. Ils découvriront l'univers fantastique des **dinosaures** à travers huit ateliers qui illustreront différents types de dinosaures et d'animaux de cette époque : Brachiosaure, Tricératops, Ptérodactyle, Ichtyosaure, Ankylosaure, Stégosaure, Vélociraptor, Tyrannosaure, n'auront plus de secret pour les enfants!

L'activité se terminera par un bingo suivi de la traditionnelle piñata au grand plaisir des enfants !

Faites vite, la limite est de 15 participants par atelier!

Lieu : Centre d'exposition de Val-d'Or

Date : Du mardi 4 au vendredi 7 mars 2014

Heure : 9 h à 11 h 30 et/ou 13 h à 15 h 30

Coût : (matériel fourni) **10 \$ ou 8 \$** pour les membres amis, par atelier

(matériel fourni) **18 \$ ou 14 \$** pour les membres amis, forfait deux ateliers (am ou pm)

(matériel fourni) **65 \$ ou 50 \$** pour les membres amis, forfait huit ateliers

Sur réservation et valide seulement pour les périodes auxquelles l'enfant est inscrit :

- Pour un supplément de 5 \$ par jour, un service de garde est également offert aux heures suivantes : 8 h 30 à 9 h et/ou de 11 h 30 à 13 h et/ou 15 h 30 à 16 h 30. Les enfants peuvent apporter leur dîner au Centre d'exposition; certaines activités du dîner se dérouleront à l'extérieur, prévoir des vêtements chauds.

Pour un supplément de 1 \$ par atelier, une collation est servie lors de l'atelier du matin et/ou de l'après-midi. Lors de l'inscription, il importe de mentionner toute allergie dont l'enfant pourrait souffrir. Les enfants peuvent également apporter leur collation.

IMPORTANT : Des frais non acquittés en date du mardi 25 février entraîneront automatiquement l'annulation des réservations.

Pour toute information et réservation : 819 825-0942 ou expovd@ville.valdor.qc.ca

Pour information : 819 825-0942

Heures d'ouverture : Mardi au vendredi de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30 ainsi que samedi et dimanche de 13 h à 17 h. Visitez notre site Internet : www.expovd.ca

Source : Anne-Laure Bourdaleix-Manin, coordonnatrice de la programmation, (819) 825-0942 #6253



Histoires fantastiques, mythes et légendes de chez nous

Val-d'Or – 14 janvier 2014 - Le Centre d'exposition de Val-d'Or présente, du 24 janvier au 9 mars, l'exposition bilingue *Histoires fantastiques, mythes et légendes de chez nous / Tales of Fantasy, our Myths and Legends*.

L'exposition *Histoires fantastiques, Mythes et légendes de chez nous* plonge au coeur de l'univers des légendes, à travers des récits issus des folklores québécois, canadiens et amérindiens. Première forme de littérature d'un peuple, les légendes sont à l'origine conçues pour être racontées : transmises de bouche de conteur à oreille de conteur, elles voyagent et évoluent au fil du temps. Depuis quelques années, conteurs, auteurs et musiciens ont donné un nouveau souffle à la tradition folklorique. Ils font renaître et ils réactualisent tout un pan de notre patrimoine.

©MNSS

Le Centre d'exposition de Val-d'Or est particulièrement fier de présenter à la population cette exposition singulière qui place le patrimoine immatériel au cœur de son propos.

L'exposition *Histoires fantastiques, Mythes et légendes de chez nous* a été produite par la Corporation culturelle de Shawinigan et réalisée par le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke. Ce projet a été réalisé avec l'aide du Ministère du patrimoine canadien, Programme d'aide aux musées, du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Ville de Shawinigan.

Deux activités sont offertes durant cette exposition exceptionnelle :

Mise en conte animée par Pierre Labrèche le facteur-conteur, avait lieu le vendredi 24 janvier

Fenêtre sur conte, une activité pour les 9-12 ans membres du club de lecture de la bibliothèque de Val-d'Or, les 22 et 23 février, animée par Serge Larocque.

Pour information : (819) 825-0942 ou expovd@ville.valdor.qc.ca / **Heures d'ouverture** : Mardi au vendredi de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20h30/ Samedi et dimanche de 13 h à 17 h. Visitez notre site Internet : www.expovd.ca

Source : Anne-Laure Bourdaleix-Manin, coordonnatrice de la programmation, (819) 825-0942 #6253

Remerciements aux Amies et Amis du Centre ainsi qu'aux subventionneurs et commanditaires suivants :

DU 10 AU 14 FÉVRIER 2014 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La **PERSÉVÉRANCE** Scolaire

c'est L'AFFAIRE de **TOUS**

Activités de danse

Début des cours de danse 13 janvier/ session de 12 cours (60 \$) de 19 h à 20 h

Pratique de danse : Vendredi 7 février à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria à 20 h, coût 5 \$

Souper et soirée : Samedi 15 février au sous-sol de l'Église de La Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Soirée de danse avec goûter : Samedi 22 février à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria à 20 h, coût 10 \$

Souper et soirée : Samedi 15 mars au sous-sol de l'Église de la Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Pratique de danse : Vendredi 21 mars à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria de 19 h à 22 h, coût 5 \$

Soirée de danse avec goûter : Samedi 5 avril à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria à 20 h, coût 10 \$

Pratique de danse : 11 avril à la salle des chevaliers de Colomb près de la Pizzeria de 19 h à 22 h, coût 5 \$

Souper et soirée : Samedi ? Avril au sous-sol de l'Église de la Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Souper et soirée : Samedi 17 mai au sous-sol de l'Église de La Corne à 18 h, coût souper 12 \$, soirée 5 \$

Tous les lundis soir il y a les cours de danse en ligne à St-Mathieu de 19 h à 20 h

Pour info : Lucie Crépeault 819 732-4251 ou à luciecrepeault@yahoo.ca.



Votre avenir, c'est ICI

SADC
Société d'aide
au développement
des collectivités
harricana inc.

550, 1^{ère} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1V3
Tél. : 819 732-8311 Téléc. : 819 732-2240
www.sadc-harricana.qc.ca
Cette initiative est rendue possible grâce à la contribution de
Développement économique Canada

95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) J0Y 1T0

Téléphone : 819.874.4020
Télécopieur : 819.874.4033

olivier.lemieux@servicesgfe.ca

www.servicesgfe.ca

ÉPICERIE CHEZ FLO

157, CHEMIN DU QUAI
LA MOTTE, ABITIBI EST (QUÉBEC)
J0Y 1T0

TÉL.: (819) 732-8795



C'est à leur tour de se laisser parler d'amour!

FÉVRIER

1-Yannick Lafrance
3-Amélie Lafrance
3-Benjamin Guay
3-Jocelyne Weelhouse
9-Jordan Marcil
11-Cécile Demers
15-Léopold Larouche
17-Caroline St-Amant
24-Yvon Mainville
25-Paulette Trottier
26-Liette Constant

MARS

03- Alida Marcil
03-Michel Charland
04-Yanick Lacroix
07-Jean-Claude Trottier
08-Jeanne D'Arc Deschamps
12-Christopher St-Amant
12-Line Roy
14-Aline St-Louis
17-Johanne Bellefeuille
20-Alexis Marcoux

Banque Alimentaire

«La nourriture coûte cher»

Il y a peut-être une solution. À la Motte, un dépannage alimentaire vient de s'instaurer. Pour nous, personnes seules et ou en famille, on sait que les enfants grandissent et mangent beaucoup.

Pour ma part, ça fait quelques années que j'utilise le service offert par l'Accueil Giboulée Harvey Bibeau d'Amos. Il suffit de choisir ce que l'on veut dans ce qui nous est offert.

À la Motte, il y aura des denrées disponibles selon la demande. L'école Tétreault bénéficiera du service de la banque alimentaire, une soupe sera servie à l'heure du dîner.



N'hésitez pas

C'est gratuit

C'est pour nous

Bienvenue !

Veillez joindre France Rheault, afin de confirmer

819 732-2878 ou courriel : ad.lamotte@cableamos.com

Service de garde en milieu familial

Bonjour,

J'ai le plaisir d'annoncer l'ouverture de mon service de garde en milieu familial, situé au 364 chemin du Lac La Motte.

Je suis en processus de reconnaissance pour devenir un service de garde à 7\$ par jour.

Pour plus d'information, demandez Michèle Letendre au 819 727-3485



INITIATION AU SKI DE FOND POUR LES FAMILLES

GRATUIT



Voici une super occasion d'initier votre famille au ski de fond!

GRATUIT

- ★ Prêt d'équipement
- ★ Accès aux pistes
- ★ Initiation au ski de fond

Pour information
(avant le 20 décembre)

Caroline Roy
819-732-3221 (poste 3347)

PARTENAIRES POUR LES SAINES HABITUDES DE VIE...



★ **LIEU**
Camp Dudemaine

★ **DATES**
Congé des Fêtes

26-27 décembre : 13 h à 15 h
2-3 janvier : 13 h à 15 h

Semaine de relâche

1^{er} mars : 13 h à 15 h

Ateliers parents-enfants

Les ateliers ont débuté l'année le 30 janvier

En Février : 13 février atelier sur le langage
27 février atelier Kiné

En mars : 13 mars atelier sur le langage
27 mars atelier Kiné

Voir au calendrier



Municipalité Régionale de
Comté d'Abitibi
571, 3^e Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Cellulaire : (819) 444-0433
Tél. rés. : (819) 732-5943
Télécopieur : (819) 732-9607
jacquesriopel@bell.blackberry.net



JACQUES RIOPEL
Préfet



LA PORTE D'ENTRÉE POUR VOS PROJETS!


Centre local de développement

Pour vos projets d'affaires ou de développement local
Faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement

Tél : 819 732-6918 / info@cldebitibi.com / www.cldebitibi.com

Le STRESS

C'est QUOI???



**Pour mieux comprendre
les mécanismes du stress dans notre corps
Parce que comprendre nous permet de mieux réagir**

GRATUIT

Série de 5 rencontres
À partir du 17 février 2014
CLSC Les Eskers - Amos
les lundis de 19 h à 21 h 30

Pour information et inscription
819 732-3271 (poste 4416)

Centre de santé et de services sociaux
Les Eskers de l'Abitibi CLSC Les Eskers

CLIC
www.csssea.ca

Babillard

Février 2014 vol.2 no 34

Centre de santé et de services sociaux
Les Eskers de l'Abitibi 

HORAIRE • FÉVRIER
local de santé

Infirmière (Andrée Croteau)

lundi **3 Février**
Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30)
Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h)


lundi **17 Février**
Consultation au local de santé (9 h à 11 h)

lundi **24 Février**
Consultation au local de santé (9 h à 11 h)

Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé)

* Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!

LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE
Sous-sol de l'Église
Téléphone : 732-2708

Centre de santé et de services sociaux
Les Eskers de l'Abitibi 

HORAIRE • MARS 2014
local de santé

Infirmière (Andrée Croteau)

lundi **10 mars**
Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30)
Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h)

lundi **17 mars**
Consultation au local de santé (9 h à 11 h)

lundi **24 mars**
Consultation au local de santé (9 h à 11 h)

Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé)

* Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!

LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE
Sous-sol de l'Église
Téléphone : 732-2708

FÉVRIER 2014

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2 Messe à St-Mathieu	3 	4 Bibliothèque 18h30 à 20h30	5	6	7 Bibliothèque 18h30 à 20h30	8
9 Messe à La Motte 10 h	10 Conseil Municipal 19 h 30 	11 Bibliothèque 18h30 à 20h30 Réunion des Fermières 19h30	12	13 Centre C. 19h30 Atelier parents-enfants Langage	14 Bibliothèque 18h30 à 20h30	15 Soirée Brassens/ Centre communautaire
16 Messe à St-Mathieu	17 	18 Bibliothèque 18h30 à 20h30	19	20 A.G.A. Centre C. 19 h.	21 Bibliothèque 18h30 à 20h30	22 Soirée des Bénévoles
23 Messe à La Motte 10 h	24 	25 Bibliothèque 18h30 à 20h30	26	27 Atelier parents-enfants Kiné	28 Bibliothèque 18h30 à 20h30	

MARS 2014

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	
					1	
2 Messe à St-Mathieu Fête de la famille	3 	4 Bibliothèque 18h30 à 20h30	5	6 Table de concertation 19 h	7 Bibliothèque 18h30 à 20h30	8
9 Messe à La Motte 10 h	10 Conseil Municipal 19 h 30 	11 Bibliothèque 18h30 à 20h30 Réunion des Fermières 19h30	12	13 Atelier parents-enfants langage	14 Bibliothèque 18h30 à 20h30	15
16 Messe à St-Mathieu	17 	18 Bibliothèque 18h30 à 20h30	19	20	21 Bibliothèque 18h30 à 20h30	22
23 Messe à La Motte 10 h	24 	25 Bibliothèque 18h30 à 20h30	26	27 Atelier parents-enfants Kiné	28 Bibliothèque 18h30 à 20h30	29 Soirée Casino 
30 Messe à St-Mathieu	31 					